PV de dissolution

ABM

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 17 RUE MONTE CRISTO 75020 PARIS

RCS DE PARIS 894 711 928

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Décision extraordinaire des associes de dissolution

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Trente et Un Mai.

Au Capital de 1000,00€
Se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social sur convocation à eux faite verbalement par la Gérance à la totalité des Associés, ceux-ci ayant promis d'être présents ou représentés et ce en conformité du paragraphe 3 de l'Article 24 des Statuts, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Les associés de la société **ABM**

1000,00 EUROS

- - Dissolution de la société.
- - Nomination du liquidateur
- - Approbation des comptes de liquidation

SONT PRESENTS :

M Sofiane Arthur BODINIER
Né le 11/02/1986
Demeurant au 17 RUE MONTECRISTO 75020 PARIS

Nationalité FRANCAISE

TOTAL 1000 Parts pour 1.00 €

Tous représentant la totalité des associés et l'intégralité du capital social.
En conséquence, la réunion est valablement constituée et peut donc délibérer sur l'ordre du jour prévu.

La séance est présidée par le président **M Sofiane Arthur BODINIER**
Les associés déclarent avoir pris connaissance de la correspondance adressée ce jour à la société et en conséquence passé directement au vote des résolutions prises à l'ordre du jour.

PV de dissolution

ABM

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 17 RUE MONTE CRISTO 75020 PARIS

RCS DE PARIS 894 711 928

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Décision extraordinaire des associes de dissolution

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Trente et Un Mai.

Au Capital de 1000,00€
Se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social sur convocation à eux faite verbalement par la Gérance à la totalité des Associés, ceux-ci ayant promis d'être présents ou représentés et ce en conformité du paragraphe 3 de l'Article 24 des Statuts, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Les associés de la société **ABM**

1000,00 EUROS

- - Dissolution de la société.
- - Nomination du liquidateur
- - Approbation des comptes de liquidation

SONT PRESENTS :

M Sofiane Arthur BODINIER
Né le 11/02/1986
Demeurant au 17 RUE MONTECRISTO 75020 PARIS

Nationalité FRANCAISE

TOTAL 1000 Parts pour 1.00 €

Tous représentant la totalité des associés et l'intégralité du capital social.
En conséquence, la réunion est valablement constituée et peut donc délibérer sur l'ordre du jour prévu.

La séance est présidée par le président **M Sofiane Arthur BODINIER**
Les associés déclarent avoir pris connaissance de la correspondance adressée ce jour à la société et en conséquence passé directement au vote des résolutions prises à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés prononce, par anticipation, la dissolution de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires et des articles 390 à 401 de la Loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la nomination **en qualité de liquidateur de la société**

M Sofiane Arthur BODINIER
Né le 11/02/1986
Demeurant au 17 RUE MONTE CRISTO 75020 PARIS

Nationalité FRANCAISE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée fixe le siège de la liquidation au

Siège social : 17 RUE MONTE CRISTO 75020 PARIS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, La Gérance déclare la séance close à 15h00

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, pour l'accomplissement des formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé, le présent Procès-Verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

LE LIQUIDATEUR

Président

M Sofiane Arthur BODINIER

Certifié conforme à l'original